Montréal, le 17 février 2015

<u>Par dépôt électronique (SDÉ)</u>

Me Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Demande relative à une proposition d'allègement réglementaire et de modification au mode de partage
Dossier de la Régie : R-3902-2014

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 16 février 2015 l'informant qu'à la suite de la décision D-2014-214 et du dépôt d'une nouvelle proposition d'allègement réglementaire et de modification au mode de partage dans le cadre de la phase 3 du dossier R-3879-2014, Gaz Métro retire sa demande dans le dossier mentionné en titre.

En conséquence, la Régie confirme, par la présente, qu'elle procède à fermer le présent dossier.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml